



2^{ème} conférence permanente de l'apprentissage

Jeudi 13 octobre de 9h15 à 12h30
au Siège de Région

en présence de

Philippe KEMEL, Vice-président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge de l'apprentissage,

Marie-Jeanne PHILIPPE, Recteur de l'académie de Lille

Marie-Laure BALMES, directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Qu'est que la Conférence Permanente de l'apprentissage ?

La Conférence régionale permanente de l'apprentissage a été instaurée en 2011 et réunit tous les acteurs de cette voie de formation en Nord-Pas de Calais. Elle a pour but l'amélioration de la connaissance et des pratiques de l'apprentissage au travers de la mise en place d'une série de réflexions thématiques et collectives et s'appuie sur une démarche de dialogue et d'échange les plus larges possibles.

Pour cette 2^{ème} conférence, l'entreprise apprenante et la création/transmission d'entreprise sont les deux thèmes proposés.

Les travaux de la première Conférence permanente de l'apprentissage sont consultables sur http://www.nordpasdecalais.fr/apprentissage/conference_permanente.asp

L'apprentissage, voie de réussite

En janvier 2011, la région comptait 21 200 apprentis contre 15 000 en 2005. Malgré un contexte économique difficile, cette évolution traduit l'ambition et l'engagement du Conseil régional pour le développement de l'apprentissage.

La mise en œuvre dès le mois de juin 2011 du Contrat de Plan Régional de Développement des formations Professionnelles (CPRDFP) fournit un cadre contractualisé de développement cohérent de l'ensemble des filières de formations, toutes voies de formation confondues. L'Etat et la Région entendent poursuivre leur engagement au service du développement de l'apprentissage. C'est pourquoi ils signeront prochainement un nouveau Contrat d'objectifs et de moyens qui pérennisera cette ambition pour 2011-2015 de « reconnaître l'apprentissage comme voie de réussite »

Des aides individuelles ou collectives pour les apprentis

→ Le « Chéquier équipement » étendu à tous les apprentis

Le « Chéquier Equipement », d'une valeur de 200€, est étendu à l'ensemble des apprentis depuis la rentrée 2010, dans toutes les années de formation. Le « chéquier équipement » de 200 euros pour tous les apprentis est une aide directe permettant de contribuer aux achats professionnels et pédagogiques nécessaires à la formation. Il contribue aux achats d'ouvrages pédagogiques, fournitures scolaires, outillages, équipements professionnels et sportifs. Versée sous forme de chéquier nominatif, cette aide est acceptée comme moyen de paiement auprès de 400 commerçants partenaires du dispositif, qui couvrent très largement les besoins des jeunes.

→ Une aide à l'employeur de 1600€ pour l'embauche d'un apprenti

Des bonus sont également accordés sous certaines conditions :

- 5€~~0~~heure supplémentaire de formation en CFA,
- 200€ pour l'embauche d'apprenti(e)s de + de 18 ans,
- 200€ pour l'embauche d'apprenti(e)s n'ayant aucun diplôme,
- 200€ pour les « entreprises partenaires » qui s'engagent de manière pérenne dans l'apprentissage

Contacts presse :

peggy.collette@nordpasdecalais.fr / 03 28 82 53 03
celine.kasperczyk@nordpasdecalais.fr / 03 28 82 53 82
antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecalais.fr



Programme de la Conférence régionale Permanente de l'apprentissage

9h15 - Discours d'accueil de Philippe Kemel, Vice-président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge de l'apprentissage.

Préambule : Présentation des liges de force du Contrat d'Objectif et de Moyens
Intervention des représentants institutionnels

9h30 Thème 1 : l'entreprise apprenante

Introduction de l'atelier Camille KUPISZ, Directeur des Formations Initiales au Conseil régional Nord-Pas de Calais

Définition de l'entreprise apprenante

Anne DIETRICH, Responsable du Master MSG Métiers des Ressources Humaines de l'IAE de Lille et chercheur spécialisé en gestion des compétences

Témoignages d'entreprises, de CFA et d'apprentis

→ La société **CAPENSIS** – Monsieur **VANDENBROUCKE**

[Capensis est une société de services informatiques en logiciels libres basée sur Wasquehal, Nantes et Paris.] - 4ème apprenti pris en 9 ans

Fortement impliqué dans la dynamique de l'UFA (Télécom - Lille 1) : présence à des forums, conférence avec des étudiants. Véritable stratégie de recrutement dans un secteur en tension.

→ Intervention d'une 2ème entreprise

Débat avec la salle

Intervention des branches

Hubert TONDEUR, Vice-président du conseil de l'ordre des experts comptables, chargé de la formation : présentation des démarches engagées par l'ordre pour promouvoir l'apprentissage auprès des experts comptables

André THOMAS, délégué régional de la branche Sante-Social : organisation de la branche pour le développement de l'apprentissage par une aide directe et indirecte auprès des employeurs, ainsi que la qualification des maîtres d'apprentissage.

Les perspectives vers la construction d'un réseau régional d'entreprises apprenantes

Camille KUPISZ, Directeur des Formations Initiales au Conseil régional Nord-Pas de Calais

Conclusion du premier atelier par Philippe KEMEL

11h30 Thème 2 : La création / transmission d'entreprise

Présentation des réflexions menées dans le cadre du groupe de travail sur l'entrepreneuriat.

Dominique DROMA, Directeur du Pôle Entrepreneuriat Etudiant PRISME Nord Pas de Calais - Directeur de l'Incubateur Cre'Innov - Université Lille 1 - PRES – Université Lille Nord de France.

Diffusion d'un film

Etat des lieux de la création / reprise d'entreprise dans l'artisanat

Gabriel HOLLANDER, premier Vice-président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nord Pas de Calais.

Témoignages d'apprentis engagés dans une démarche de création/reprise d'entreprise.

Conclusion par Philippe KEMEL

12h30 Cocktail

Contacts presse :

peggy.collette@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 03
celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 82
antoine.sieminski@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecals.fr